LE PETIT SCEAU D'ESTÈME COURET (XIVe SIÈCLE).

La merveilleuse collection d'art de M. le comte Raoul de Rochebrune, une des plus magnifiques de France[1], contient un petit sceau en bronze, au nom d'Estème Couret, qui depuis longtemps a retenu mon attention.

Encore inédit, je l'ai signalé en 1917, aux lecteurs de la *Revue du Bas-Poitou*[2], parce qu'il a été recueilli en province poitevine, au bourg de Curzon (Vendée), par le célèbre graveur-aquafortiste Octave de Rochebrune, père de l'érudit collectionneur qui le possède aujourd'hui. Il intéresse trop l'iconographie du culte rendu au Cœur divin dans la France médiévale pour qu'il n'ait pas sa place dans la somme de documents anciens, relatifs à cette partie de l'Archéologie sacrée, dont *Regnabit* se propose de recueillir et de grouper les images.

Description du Sceau de Couret.

La forme générale de l'objet qui nous occupe est celle d'une sorte de cône hexagonal à pans infléchis, surmonté d'une boucle tréflée où passait une chaînette de suspension. Ce fut la forme ordinaire des petits sceaux, dits « signets », du XIIe siècle jusqu'au XVIe.

La partie gravée porte, dans une un double nimbe fait de deux cercles conjugués verticalement, un cœur figuré en dessin au trait, et surmonté d'une croix qui est plantée dans son sommet ; du pied de cette croix partent six rayons de gloire. Autour, se déroule le nom du titulaire du sceau :

S' (*sigillum*) ESTEME COVRET.

[1] Au château de la Court d'Aron, Saint-Cyr-en-Talmondais (Vendée).
[2] *Revue du Bas-Poitou*, an. 1917, 3e livr.

La Date du Sceau de Couret.

La gravure de cet ensemble incisé dans le bronze est d'une fermeté d'exécution qui touche à la raideur, et ce caractère de rigidité m'avait paru, en 1917, se rapprocher de la facture de plusieurs autres sceaux du début du XVe siècle ; depuis, j'ai remarqué la même sécheresse de trait sur nombre d'autres dont les dates s'échelonnent entre le XIIe siècle et la fin du XIVe. Elle ne peut donc être que le résultat de l'outillage employé pour inciser le métal du signet, ou dépendre de la « manière » personnelle de l'orfèvre graveur, qui, du reste, fait preuve en ce travail d'une absolue maitrise de son outil.

Les lettres de l'inscription, de la forme dite « onciale », sont indiscutablement de la famille de celles qui furent communément employées sur les sceaux durant la première moitié du XIVe siècle ; elles furent abandonnées par les graveurs français, précise l'éminent sigillographe J. Roman, vers 1350, date où la minuscule gothique leur devient d'un usage habituel[3].

Pour attribuer au XVe siècle le sceau d'Estème Couret, il faut admettre cette hypothèse, exposée dans ma note de 1917, que le graveur ait employé pour écrire la légende de ce sceau, des poinçons beaucoup plus anciens que son temps — s'il s'est toutefois servi, comme c'était généralement l'usage, de poinçons d'acier pour frapper la lettre avant la retouche finale du burin. —

Assurément cette hypothèse ne sort pas du domaine des possibilités mais elle est si improbable qu'à moi-même qui ne l'ai jadis émise que par prudence, par souci d'exactitude chronologique, elle ne me paraît plus à retenir. D'érudits confrères en archéologie m'ont fait du reste judicieusement observer, qu'à la rigueur, on la pourrait appliquer à tous les sceaux du monde, sauf à ceux, assez rares, qui portent des millésimes, ou à ceux, plus nombreux, qui appartiennent à des personnages dont la date de vie est connue.

En dernier état de cause il apparaît que l'on peut, sans présomption, attribuer au XIVe siècle — première moitié, si le graveur a usé des lettres de son temps ; seconde moitié, s'il s'est servi de caractères un peu désuets — le petit signet d'Estème Couret.

Le Sujet du Sceau de Couret.

Pourquoi un cœur sur le signet de Couret ?

Le nom patronymique *Couret* est le même que *Cœuret*, et si l'on applique à la lettre *u* de ce dernier nom le son latin *ou*, comme ce fut longtemps l'usage au Moyen-Âge dans

[3] J. Roman, correspondant de l'Institut : *Manuel de sigillographie française*, p. 226. Paris, Picard, 1912.

les pays de langue d'Oc, les noms Couret et Cœuret acquièrent une similitude de prononciation quasi-totale ; étymologiquement, l'un et l'autre sont des diminutifs du substantif *cœur*.

En choisissant un cœur comme motif emblématique de son sceau, Couret faisait simplement, comme on disait alors, usage de ces « armes parlantes » qui passèrent souvent dans les familles, de père en fils, durant des siècles, comme de vrais blasons populaires ; et le grand nombre d'armoiries nobles qui ont été « meublées » de cette façon nous montre combien au Moyen-Âge, ce genre de symbolisme fut affectionné : les La Tour, comtes souverains d'Auvergne, les Créqui, les La Fare, les Mauléon, les Martel, les La Bourdonnaye, les Dupleix, pour ne citer au hasard que ceux-là, n'ont pas blasonné autrement.

Mais qu'est, en réalité le cœur du signet d'Estème Couret ?

Deux suppositions seules sont admissibles : Ou c'est le cœur de Couret lui-même, ou bien, s'inclinant devant Celui qui régnait alors sur toutes les pratiques de la vie familiale — *Christus regnat, Christus imperat*, disaient en ce temps-là les monnaies royales de France — Couret voulut marquer son sceau du Cœur glorieux du Sauveur, le prenant tout à la fois comme un « emblème parlant » et comme un signe protecteur, ainsi qu'à ces mêmes titres la tête de saint Jean-Baptiste était figurée, dans un linge ou sur un blason, au milieu des signets de Jean Cloche (1414) et de Jean Crête (1385), et le gril de saint Laurent sur celui de Simon Laurent (XIVe s.).

À la vérité, surtout vers la fin du XVe siècle, nombre d'artisans, notamment les premiers imprimeurs libraires, représentèrent souvent, sur leurs firmes et marques professionnelles diverses, leurs propres cœurs ; et quelquefois, tel Anthoine Vérard, imprimeur parisien, le Cœur de Jésus et le leur, l'un au-dessus de l'autre, mais avec des attributs propres à empêcher qu'ils soient confondus l'un avec l'autre.

Et ce caractère attributif me parait établi sur le petit sceau de Couret par ce fait que de l'endroit où la croix pénètre dans le cœur s'échappent des rayons.

On sait que, dans l'iconographie religieuse du Moyen-Âge, les rayons furent le signe spécial et réservé de l'état glorieux ; or, sur l'objet qui nous occupe, ils ne se rapportent pas à la croix, mais au cœur. S'ils étaient la glorification de l'arbre rédempteur ce ne serait pas de son pied que l'artiste les aurait fait jaillir, mais de son centre, c'est-à-dire du point de croisement du tronc et de la branche transversale, comme ce fut toujours l'usage pour les croix rayonnantes. Assurément un artiste d'aujourd'hui ne les aurait pas superposées, mais concentrés davantage a leur point de naissance ; le graveur d'alors parait surtout là

s'être défié, non de son burin, qu'il maniait en maître, mais plutôt du métal qu'il travaillait et qu'il trouvait peut-être cassant.

Attribués d'autre part au cœur de Couret, les rayons ne s'expliquent en aucune façon. Et s'ils ne sont applicables, en le cas présent, ni à la croix, ni au cœur du chrétien vivant qu'était Couret, c'est que Celui qui est là, si fermement gravé dans la chair inaltérable du bronze est bien le Cœur glorifié du Sauveur Jésus !

Cette conclusion que je donnais en 1917, j'ai eu la satisfaction de la voir acceptée par de savants confrères en archéologie et par d'érudits spécialistes de l'iconographie du Cœur divin, notamment par le R. P. jésuite J. V. Bainvel[4].

Le Cœur de Jésus figuré sur un sceau du XIVe siècle constitue-t-il un fait qui puisse être qualifié d'insolite ? Non, assurément, pas plus que la figuration de ce même Cœur sacré sur la gravure murale du donjon de Chinon que j'ai signalé dans *Regnabit* du mois dernier (janvier 1922).

Et précédemment l'article si documenté de M. Émile Hoffet, *Le Sacré-Cœur au Moyen-Âge en Allemagne et en France*, ne prouve-t-il pas, mieux que je ne saurais le dire, combien les monuments littéraires du culte du Cœur divin nous sont restés nombreux de la piété du XIVe siècle en ces deux pays ? Une telle ferveur de pensée ne pouvait pas aller sans s'extérioriser en quelques monuments représentatifs.

Les documents d'art de cette même époque, insoupçonnés ou presque il y a quinze ans, alors qu'on ne citait guère que le cœur divin sculpté sur le crucifix de l'abbé Trémy, de Tarentaise[5], commencent à se montrer moins rares qu'on le croyait alors, les études actuelles et les recherches en cours ne peuvent manquer d'accroître le nombre de ces précieux et vénérables témoins de la piété d'autrefois : *Regnabit* et ses amis y contribueront grandement, j'en ai la ferme espérance.

Loudun, décembre 1921.

L. CHARBONNEAU-LASSAY.

---

[4] J. V. Bainvel, *La dévotion au Sacré-Cœur de Jésus*, append. III, p. 640-641. Paris, Beauchesne, 1921.
[5] Cf. L. Cloquet, *Éléments d'Iconographie Chrétienne*, chap. IV, p. 84 (note) — Lille, Desclée et de Brouwer, 1890.